



YVON BOULIANNE
ARCHITECTE

Saint-Hyacinthe, le 22 septembre 2010

Madame Nadia Rousseau, directrice du Service de l'Urbanisme
Ville de Saint-Hyacinthe
955, rue Morison
Saint-Hyacinthe (Qc)
J2S 8T7

OBJET : Demande de changement de zonage – 950 rue Morison

Madame,

À la demande de Monsieur Raymond Joyal, propriétaire des immeubles situés au 950 rue Morison, nous vous soumettons une demande de changement de zonage, afin de permettre la réalisation d'un projet de 20 unités d'habitation sur une partie du lot 1 438 654.

Le nouveau lot créé pourrait être associé au zonage attenant de type 4230 H23. A cause de la situation de l'ensemble des bâtiments présents sur le lot original, nous sommes dans l'obligation de demander également une dérogation mineure pour obtenir une marge latérale à 0 mètres pour une partie du nouveau lot créé (voir implantation ci-jointe) afin d'être en mesure de réaliser la première phase du projet. Monsieur Guy Bruneau, arpenteur-géomètre, sera mandaté par notre client, pour effectuer les opérations cadastrales.

Par la suite, lors de la réalisation de la phase 2, nous prévoyons être en mesure d'éliminer cette dérogation mineure et de revenir à une marge latérale à 3 mètres, tel qu'indiqué dans la grille de spécifications H23.

De plus, afin de rendre le coin de rue Lamothe/Papineau plus sécuritaire, nous vous demandons de modifier le rayon de courbure de ce coin de rue et de l'établir avec un rayon de 6,15 mètres, tel que le coin de rue Papineau/Mailhot; notre client, pourra faire les travaux à ses frais, selon les indications du Service de la Voirie.

Si de plus amples informations vous sont nécessaires, n'hésitez surtout pas à me contacter.

J'espère le tout conforme à vos attentes et vous prie de recevoir, Madame, mes plus cordiales salutations.

Yvon Boulianne, architecte, PA LEED®

P.J. Esquisse d'implantation pour la division du lot 1 438 654

24/09/10

